

Appel à communications
8^{ème} Journée d'Etude des Doctorant.e.s du Cerlis, Pôle Lien Social et Culturalisation
Date limite : 25 juin 2018

« Le chercheur et son terrain de recherche : le définir, l'éprouver, le restituer »

Vendredi 7 décembre 2018
Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Inscrite dans le cadre du cycle scientifique organisé par les doctorant.e.s du Cerlis (Universités Paris Descartes et Sorbonne Nouvelle), la journée d'études intitulée " Le chercheur et son terrain de recherche : le définir, l'éprouver, le restituer" a pour but de favoriser l'émergence de questionnements réflexifs, entendu un ensemble de pratiques scientifiques de retour sur la démarche scientifique elle-même.

Dans son article "Pour une histoire de la notion de terrain" (1989), Bertrand Pulman souligne bien l'ambivalence de ce qui semble trompeusement aller de soi. De quoi parle-t-on lorsque l'on parle du « terrain » au sein d'une recherche en sciences humaines et sociales ? La définition proposée par le dictionnaire est celle-ci : « espace plus ou moins étendu de la surface du sol ». L'on remarque que le terrain reposerait uniquement sur une dimension géographique, certes bien souvent incontournable, mais qui d'une part ne peut suffire à notre définition et d'autre part ne peut s'appliquer stricto sensu à toutes les recherches. Le terme « champ » de recherche semble moins restrictif : « espace d'une certaine étendue et plus ou moins nettement délimité ». L'on retrouve la dimension spatiale mais plus nécessairement géographique, et la problématique de frontières à établir est mise en exergue : la délimitation du terrain est bel et bien le premier acte théorique d'appropriation, cependant ces frontières sont aussi à penser et à construire culturellement, socialement, temporellement, etc. Dans le cas de certaines recherches, notamment celles élaborées autour de corpus, ces dernières notions supplantent même celle du sol.

Enjeux et limites autour de la définition du terrain

Dans ce premier axe, nous nous intéresserons aux questionnements du chercheur lorsqu'il aborde la phase de *construction* de son terrain de recherche ; et, plus particulièrement à la place centrale qu'occupe la notion de *choix*. Quels sont les éléments qui incitent à choisir un terrain et les choix sont-ils libérés de toute contrainte ? Nous pensons ici aux terrains imposés dans le cadre de financements, par exemple, mais également aux terrains difficiles d'accès pour de multiples raisons : éloignement géographique, terrain dématérialisé, barrière de la langue, sécurité, règles de confidentialité, etc. La question des choix soulève un questionnement plus vaste sur la relation qu'entretiennent le chercheur et son terrain. Cette relation serait alors à concevoir davantage comme une *relation en tension* que comme simple construction. Comment le chercheur peut-il combiner un processus d'objectivation d'une certaine réalité sociale avec le processus de subjectivité déclenché par les propres choix du chercheur ? (Raoul, 2002) En prenant de nombreuses décisions concernant le terrain – et donc concernant la recherche – le chercheur s'oriente sur un chemin plutôt que sur un autre (Hunsmann et Kapp, 2013). Face à ces multiples choix, le chercheur opte-t-il plutôt pour un terrain conçu comme un lieu de vérification de ses

hypothèses ou bien comme un lieu faisant figure d'*étape clé* – mais non centrale – de la recherche scientifique ? (Chaudet et Bioteau, 2008)

Nous nous questionnerons également sur le singulier du terme : est-il toujours juste de parler *du* terrain ? Peut-on construire et rencontrer *des* terrains, ou bien un terrain morcelé, et quelles conséquences cette organisation peut-elle avoir sur la recherche ?

En somme, si le terrain semble protéiforme, il semble aussi être l'élément commun à tout chercheur, il devient « le socle épistémologique qui permet de rassembler les gens. » (De La Gasnerie, 2015)

Faire face aux obstacles de son terrain de recherche : aspects socioculturels et techniques

L'investissement d'un terrain de recherche peut être vu comme une « interaction entre [différents acteurs] socialement situés par rapport au monde et [les uns] par rapport [aux autres] » (Ramos, 2015, p.64 ; Chamboredon et alii, 1994, p.117). Ces interactions à partir desquelles sont élaborées les données de la recherche s'appuient sur les attributs sociaux de chacun des individus qui sont engagés dans celle-ci. Leur âge, leur sexe, leurs vêtements, leur « tenue corporelle » ou encore leurs « manières de s'exprimer » largement dépendants de leurs appartenances sociales respectives constituent de potentiels « effets d'imposition » (ibid, pp.45-70). En effet, pour les enquêtés, les chercheurs peuvent apparaître comme les représentants d'instances de contrôle et/ou comme les tenants d'une position sociale élevée. Des sentiments de défiance et/ou « d'illégitimité sociale » chez les premiers vis-à-vis des seconds peuvent alors apparaître et prendre la forme de réticences à participer à une recherche ou bien à « ne pas trop se dévoiler » dans ce cadre (ibid, p.49 ; Beaud & Weber, 2003). Inversement, lorsque la hiérarchie se veut favorable aux enquêtés, il peut-être au tour des chercheurs de faire l'expérience de situations ressenties comme de véritables « agressions sociales » (ibid, p.65 ; Charlot & Poinçon-Charlot, 1991). Devant composer avec cela, ils doivent également le faire avec les contraintes techniques inhérentes à tout travail de recherche. Intervient ici la question des conditions difficiles d'accès à certains supports d'enquête (archives, films peu diffusés, non traduits etc.) ou à des « populations marginales » par leur démographie et/ou par leurs pratiques. En outre, le numérique constitue aujourd'hui un paysage incontournable de la recherche empreint lui aussi de son lot de difficultés (développement et accès limité aux logiciels, volatilité des données, incertitudes autour de l'identité des populations enquêtées etc.). En vue de surmonter l'un ou plusieurs de ces éléments, il n'est pas rare que les chercheurs soient contraints de retarder l'entrée sur leur terrain ou de redéfinir leur objet de recherche en leur regard. Or, cela n'est pas sans leur imposer de tensions supplémentaires ; eux qui doivent gérer ces difficultés et des délais de recherche de plus en plus ténus de façon concomitante. A partir d'expériences concrètes de terrain, les communicants seront invités à réfléchir 1) aux façons dont ces aspects socioculturels et techniques s'imposent/se sont imposés au cours de leur recherche, 2) au(x) rôle(s) qu'ils peuvent/ont pu avoir dans la redéfinition de l'objet initial et/ou dans leur difficulté à tenir les délais impartis à leur recherche, 3) aux moyens mis en œuvre pour les dépasser.

Restituer son terrain de recherche : formes, publics et enjeux.

Après le travail de terrain, une dernière épreuve se présente pour les doctorant·e·s : la synthèse des données recueillies et leur restitution. Quel rapport les doctorant·e·s et récent·e·s docteur·e·s entretiennent-ils-elles avec leur terrain de recherche à cette étape ? Si la rédaction implique de prendre de la distance vis-à-vis du terrain, celle-ci n'est pas toujours facile à établir (difficultés à arrêter le travail de terrain, proximité avec le lieu d'enquête ou avec les enquêtés). Mettre en forme l'expérience vécue au regard des exigences académiques soulève les difficultés d'une dernière re-délimitation du terrain, aux enjeux techniques, éthiques et politiques parfois complexes. En effet, la restitution implique de se confronter aux publics de la thèse. Comment les chercheurs·euses pensent-ils-elles la restitution de leur travail de terrain en fonction des différents acteurs·trices de leur recherche ? La question est à la fois celle du retour sur le terrain et du partage des résultats auprès des enquêté·e·s, celle de la restitution académique et de la possible médiatisation du travail de terrain. Nous souhaitons interroger les interactions avec ces différents publics, à travers les ententes (appropriation par les enquêtés du travail effectué, valorisation et prolongement des travaux dans le cadre institutionnel et médiatique) et mésententes (tension avec les enquêté·e·s, difficulté à s'insérer dans le cadre institutionnel, récupération médiatique) que cela suscite. Enfin, l'on posera la question des formes de la restitution et du devenir du terrain dans

l'après et l'à côté de la thèse. Outre le manuscrit déposé, que deviennent les éventuels journaux, vidéos, enregistrements de terrain ? Retranscrire le terrain génère-t-il des formes créatives ? Celles-ci trouvent-elles une place institutionnelle ou sont-elles réservées à d'autres publics ? Si le doctorat semble devenir lui-même le terrain donné à voir, mise en scène ou dessiné comme dans la bande dessinée *Carnets de thèse* de Tiphaine Rivière, le travail de terrain peut connaître lui aussi des prolongements, dans la vie privée ou professionnelle. Enfin seront ici également interrogées les marques durables que peut laisser le terrain sur le-la chercheur.euse en ce qu'il peut être le lieu de désaffections ou d'attachements divers.

Nous souhaitons ainsi offrir un espace de discussion à de jeunes chercheur.e.s attaché.e.s à interroger leurs rapports au terrain. Cette journée vise ainsi à faire émerger de nouvelles pistes de réflexions pour saisir les transformations en cours au sein de l'univers de production des biens symboliques.

Nous tenons à rappeler que cette journée d'étude se destine à tout.e.s doctorant.e.s ou récent.e.s docteur.e.s travaillant sur la question du lien social mais aussi des arts et de la culture au sens large. Aussi, toutes les propositions désireuses de partager une expérience méthodologique sur cette thématique sont les bienvenues.

Les propositions de communication (3000 signes maximum, espaces compris, titre + résumé) doivent être envoyées **avant le 25 juin 2018**, par courriel à l'adresse jed.cultureetarts.cerlis@gmail.com

La proposition devra être accompagnée d'une courte présentation biographique (contact, affiliation institutionnelle, discipline(s), statut, directeur de thèse, principaux axes de recherche (10 lignes maximum)).

Les résultats de la sélection seront communiqués début septembre 2018.

Comité d'organisation : Sarah Dinelli, Kaoutar Harchi, Anaïs Mary, Géraldine Moreau, Théane Sampaio, Charlotte Peluchon